

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Toilettes dans les écoles primaires publiques : menace sanitaire pour les élèves !

**EN** plus des manquements déjà observés dans les établissements secondaires, les lieux d'aisances dans les établissements préprimaires et primaires publics représentent a priori une menace sanitaire pour les apprenants. A qui donc incombe la gestion et l'entretien de ces lieux pendant l'année scolaire ? Qu'envisage-t-on au niveau de la tutelle pour améliorer la situation sur le terrain ?

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon



Voilà ce qui fait office de toilettes pour les élèves de l'école publique de Belle-Vue I/B !

On se croirait dans une déchèterie ou une porcherie à ciel ouvert. Mais il s'agit ici des lieux d'aisances ou plutôt des toilettes pour apprenants. Parmi lesquels, les plus petits dont certains viennent pour la première fois à l'école dans les établissements publics de Libreville.

Dans ces espaces construits il y a déjà plusieurs années, le respect des conditions hygiéniques ne semble plus faire partie des exigences de propreté et du bien-être de tous. L'accumulation des matières fécales, parfois déposées à même le sol, des W-C bouchés, des fosses servant de latrines complètement remplies, des odeurs nauséabondes qui s'en échappent : autant d'éléments qui attestent que les lieux d'aisances dans les écoles préprimaires, primaires et secondaires publiques sont érigés en zones de pollution et où diverses maladies menacent gravement la santé des apprenants. Tant ces

derniers sont contraints d'y faire quotidiennement leurs besoins pendant les heures de cours.

Nos reporters, qui ont d'ailleurs fait le constat dans les écoles publiques de Belle-Vue I/A et B, Akébé II, et celle de Kingué, en sont ressortis sonnés à la vue de l'état catastrophique des toilettes de ces établissements. "Il faut être courageux pour aller faire les selles dans ces toilettes, et je crains pour nos enfants", lâchait hier un parent d'élève rencontré au niveau

de l'école publique de Belle-Vue I/B. Ici comme ailleurs, en plus de la vétusté du matériel de plomberie et d'autres accessoires, l'absence d'eau constitue une autre paire de manches.

"Au moins s'il y avait de l'eau, on pouvait faire l'effort de s'en

servir, mais ce n'est pas le cas", déplorait un enseignant.

Dans ce constat désolant, il y a aussi que les petites cases qui abritent ces toilettes ne sont pas épargnées par la dégradation. Portes arrachées, murs en lambeaux et envahis par toutes sortes de débris, etc. Ce qui fait que les élèves, les plus grands notamment, préfèrent s'en remettre à dame nature pour se couvrir les talons.

A cette situation trop peu enviable, s'ajoutent des traces de vandalisme. " Ici on casse à tout moment, je ne sais pas ce que ces gens-là cherchent. Malgré le fait de rehausser la barrière, ils trouvent toujours le moyen de casser jusqu'aux portes des salles de classes ", dénonce Michelle Eyuimane, directrice de l'école publique de Belle-Vue I/B.

Il faut dire qu'ici et là, la

problématique de l'insalubrité des lieux d'aisances dans les établissements publics préoccupe tant les enseignants que les parents d'élèves. Il est vrai que chaque dirigeant essaie de trouver des solutions palliatives pour tenter de vaincre ce mal qui fait encore honte à l'école gabonaise. Mais comment y parvenir si la tutelle n'en fait pas une priorité ?

### Quelle solution face à ce malaise ?

CNB  
Libreville/Gabon

Le piteux état dans lequel se trouvent les toilettes dans les écoles primaires reconnues d'utilité publique ne devrait laisser insensibles les acteurs du système éducatif. La ministre Camélia Ntoutoume-Leclercq, bien qu'active sur le terrain pour la distribution des manuels scolaires dans les 9 provinces, doit également se pencher sur la problématique

des toilettes et de l'adduction d'eau dans les écoles publiques. Avec la suppression des frais d'inscription, les chefs d'établissements qui s'en servaient pour maintenir ces lieux d'aisances dans un état de propreté relative, ne savent plus à quel saint se vouer.

"A chaque début d'année, comme actuellement, une partie des frais d'inscriptions et de l'APE nous servait pour l'entretien des toilettes via un prestataire", explique Franck

Mombo, directeur de l'école publique d'Akébé II.

Dans tous les cas, les regards sont désormais tournés vers la tutelle, qui est également attendue sur la question du matériel didactique pour un début effectif des enseignements.

"Nous n'avons même pas un morceau de craie pour commencer les cours", se plaint une enseignante devant sa salle de classe à l'école publique d'Akébé II.